

**Municipalité de Normétal
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 19 décembre 2023 à 19 h 15 portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2024 et le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026, à la salle de l'hôtel de ville, située au 59, 1^{re} Rue, à Normétal

Sont présents : MM Ghislain Desbiens, maire
Gérald Lamoureux, conseiller # 3
Mmes Monique Bouchard, conseillère # 4
Lise Bégin, conseillère # 6

Sont absents : MM Nestor Dubé, conseiller # 1
Patrice Morin, conseiller # 2
Steve Lamoureux, conseiller # 5

Est également présente : Mme Lyne Blanchet, greffière-trésorière

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h 15.

Les membres du conseil ont reçu l'avis spécial de convocation dans le délai prévu, selon le code municipal. Il est mentionné également que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le code municipal, aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de cette séance.

2023.12.297

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Lise Bégin, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée unanimement

3. Administration

2023.12.298

3.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024

M. Ghislain Desbiens, maire suppléant présente les prévisions budgétaires 2024 avec la collaboration de la directrice générale et greffière-trésorière madame Lyne Blanchet.

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Gérald Lamoureux et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2024.

IL EST RÉSOLU DE faire paraître le document dans le journal Le Vrai Citoyen le 18 janvier 2024 et sur le site Web de la municipalité.

Adoptée unanimement

2023.12.299

3.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026

M. Ghislain Desbiens, maire suppléant présente le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 avec la collaboration de la directrice générale madame Lyne Blanchet.

Il est proposé par madame Monique Bouchard, appuyé par monsieur Gérald Lamoureux et résolu d'adopter le programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026.

IL EST RÉSOLU DE faire paraître le document dans le journal Le Vrai Citoyen le 18 janvier 2024 et sur le site Web de la municipalité.

Adoptée unanimement

4. Parole au public

2023.12.300

5. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gérald Lamoureux, appuyé par madame Monique Bouchard et résolu de clore l'assemblée, il est 20 h 12.

Adoptée unanimement

Ghislain Desbiens, maire

Lyne Blanchet, greffière-trésorière